

Présentation générale

Cette étude est destinée aux acteurs de la filière bovins lait afin de les éclairer sur les trajectoires d'évolution de l'organisation des systèmes entre 2014 et 2022.

Matériels et méthodes

INOSYS Réseaux d'élevage est un dispositif partenarial de production de références technico-économiques en élevage d'herbivore. Il se base sur l'étude de fermes françaises représentatives de la diversité des systèmes d'exploitation. Les exploitations bovins lait de l'échantillon ont été suivies à minima 7 années (entre 2014 et 2022) dont obligatoirement 2014 et 2022.

Afin d'étudier les trajectoires sur 9 ans des exploitations suivies, c'est près de 1900 résultats de fermes qui ont été analysés.

Parmi ces exploitations, on retrouve 172 exploitations conventionnelles, 26 exploitations bio « historiques » (qui étaient en agriculture biologique avant 2014 et le sont restés) et 17 exploitations « en conversion », qui se sont converties pendant la période.

Ces travaux reposent sur la valorisation de la base de données DIAPASON mobilisée dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.



Élevages bovins lait
en France

Évolution des structures d'exploitation bovins lait post-quotas laitiers



L'essentiel

La fin des quotas laitiers en 2015 a marqué un tournant majeur pour les exploitations laitières en France, les confrontant à de nouveaux défis, notamment une exposition accrue aux fluctuations des marchés. L'environnement de plus en plus instable, économiquement et climatiquement, a poussé les éleveurs à repenser leurs modèles pour garantir la pérennité de leurs exploitations.

Parmi les grandes tendances d'évolution des exploitations laitières françaises, on observe un agrandissement significatif des structures et une réduction du nombre d'actifs agricoles. Cette transformation s'accompagne de modifications notables dans l'organisation du travail, notamment la réorganisation des collectifs pour répondre à l'augmentation des volumes à gérer. Ces changements ont des répercussions directes sur la charge de travail des éleveurs, posant des questions cruciales sur la soutenabilité de ces modèles pour les individus.

Cette analyse menée sur neuf années (2014-2022) vise à retracer les principales mutations organisationnelles et structurelles des exploitations laitières françaises, en prenant en compte la diversité des systèmes d'exploitation présents sur le territoire.

Dans un contexte où la filière bovine laitière doit relever des défis majeurs pour sa pérennité, quelles conclusions peut-on tirer des trajectoires suivies jusqu'à présent ? Au vu des enjeux d'attractivité, de rémunération et de pérennité des exploitations, quels sont les enseignements à en tirer ?

UN ÉCHANTILLON DE 215 FERMES REPRÉSENTATIVES DE LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES BOVINS LAIT

Dans l'objectif d'analyser au niveau national l'évolution des systèmes durant la période 2014-2022, une sélection des fermes suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage a été réalisée sur la base du recueil constant de leurs données sur la période (minimum 7 années sur 9).

Dans le cadre des suivis INOSYS Bovins lait, une diversité de fermes sont suivies dans les différents bassins. Cependant, à cause du tri des fermes sur le critère de leur présence sans discontinuité sur la période étudiée, certaines zones géographiques sont moins représentées.

L'échantillon permet de couvrir une diversité de systèmes laitiers et notamment les bassins laitiers de l'Ouest et du Nord de la France, ainsi que ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet échantillon possède également un peu plus de systèmes spécialisés de montagne, et un peu moins de systèmes spécialisés de plaine que ceux décrits dans le recensement agricole (RA 2020).

Les exploitations spécialisées en lait représentent la moitié l'échantillon (53 %). Elles se retrouvent majoritairement dans les grands bassins laitiers, dans les plaines de l'Ouest, et dans les montagnes de l'Est.

Les exploitations mixtes (23 %) représentent un quart de l'échantillon et se retrouvent dans le Nord et l'Est, principalement en zone de plaine.

Les polyculteurs (24 %) représentent également un quart de l'échantillon et sont présents en zone de plaine.

Figure 1

Répartition des fermes de l'échantillon selon leur mode de production (conventionnel ou certifié biologique). Les exploitations en conversion sont intégrées à la catégorie « bio ».

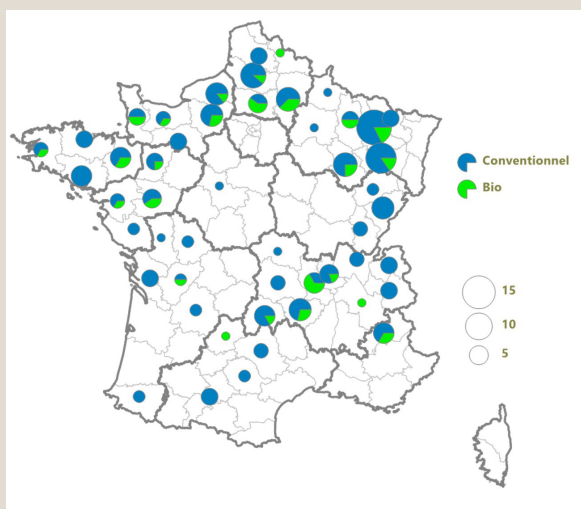
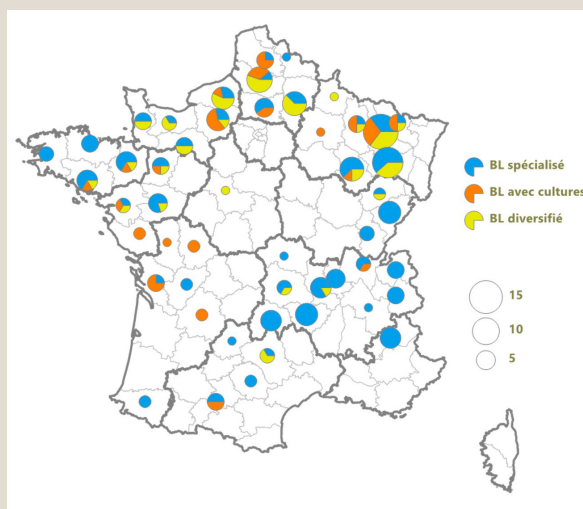


Figure 2

Répartition des fermes de l'échantillon selon leur orientation de production. Les exploitations bovines lait diversifiées sont celles avec un atelier bovins viande ou un atelier granivores.



Les exploitations de plaine représentent environ

68%

de notre échantillon (147 exploitations)

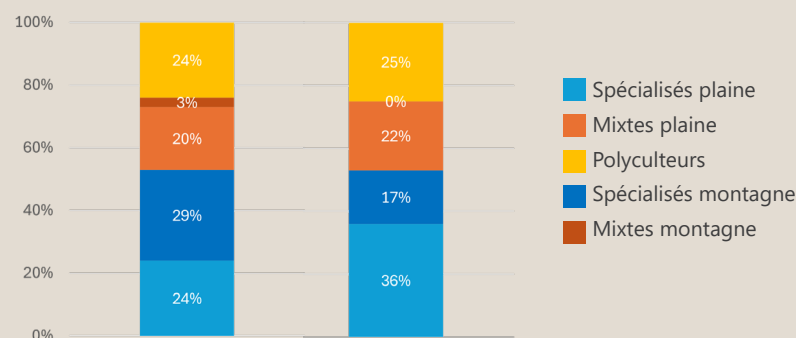
Les exploitations de montagne (Alpes, Auvergne, Montagnes de l'Est) pèsent pour

32%

de l'échantillon (68 exploitations)

Figure 3

Répartition des systèmes d'exploitation par rapport au RA 2020



DU SALARIAT POUR SOUTENIR L'AGRANDISSEMENT DES EXPLOITATIONS



Agrandissement de la taille des collectifs des exploitations...

La tendance est à la hausse de la main-d'œuvre pour les exploitations bovins lait de l'échantillon. En 2022, les exploitations mobilisaient 2,64 UMO, contre 2,47 UMO en 2014, soit 0,17 UMO en plus sur la période.

... avec plus de recours au salariat

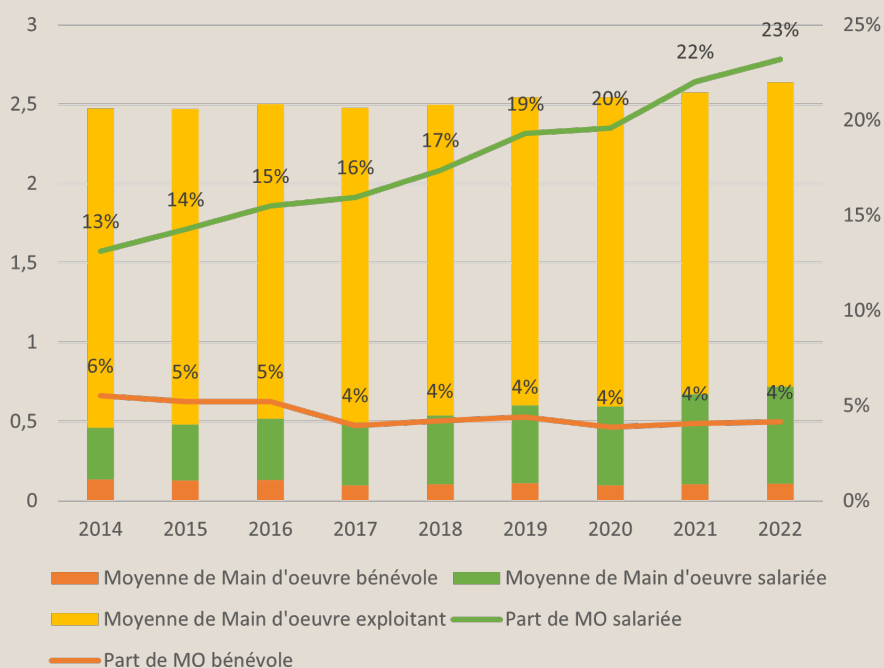
L'agrandissement des structures est soutenu par l'augmentation de la part de salariat dans les exploitations. En neuf ans, la part de la main-d'œuvre salariée est passée de 13 % à près d'un quart de la main-d'œuvre totale dans les exploitations étudiées. La main d'œuvre salariée augmente de 0,28 UMO sur la période en moyenne.

Plus de salariat chez les éleveurs bio

La taille des exploitations biologiques reste stable autour de 2,44 UMO. En 2014, le salariat pesait déjà pour 22 % de la main-d'œuvre totale. En 2022, c'est 29% de la part de la main d'œuvre totale qui est salariée. Dans ces exploitations, la main-d'œuvre bénévole a disparu, contrairement aux systèmes conventionnels où elle reste stable à 5 %. Cette augmentation du salariat en bio pourrait s'expliquer par des pratiques nécessitant plus de main-d'œuvre (travail manuel, gestion des pâturages et de systèmes diversifiés), et une structuration différente des exploitations.

Figure 4

Évolution de la main-d'œuvre et de sa composition dans les exploitations bovins lait



UN AGRANDISSEMENT CONTINU DES SURFACES MOBILISÉES



« Ce sont les exploitations en conversion qui s'agrandissent le plus vite, avec +14 % de SAU sur la période. »

Les exploitations conventionnelles s'agrandissent de 15 ha en moyenne sur les 9 années étudiées et les exploitations en agriculture biologique s'agrandissent de 19 ha.

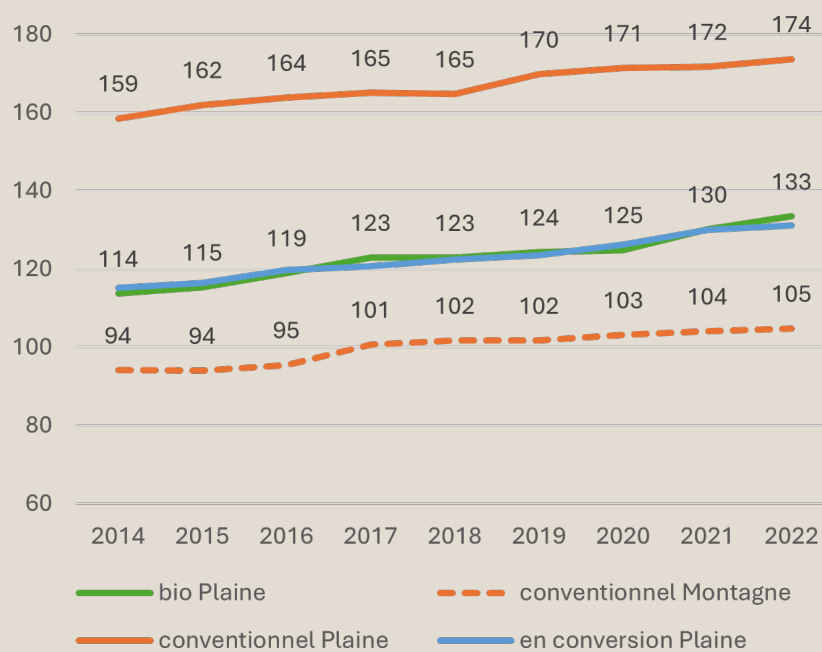
Les systèmes conventionnels restent les systèmes qui mobilisent le plus de surfaces, avec une moyenne de 174 ha en plaine et 104 ha en montagne, contre 133 ha et 98 ha respectivement pour les systèmes bio de plaine et bio de montagne en 2022. En plaine, entre conventionnels et bio, l'écart de SAU de 45 ha en 2014 et s'est réduit à 41 ha en 2022.

Des évolutions de surfaces contrastées entre structures

Cet agrandissement moyen des surfaces traduit en réalité différentes trajectoires d'exploitation. La moitié des exploitations de l'échantillon a peu agrandi ou réduit sa SAU. Moins de 10 exploitations ont réduit leur SAU sur la période. De même, seules quelques exploitations ont agrandi leur SAU de façon importante. Ainsi, 13 exploitations ont augmenté leur SAU de plus de 50 % sur la période.

Figure 5

Évolution de la SAU



L'échantillon des exploitations bio de montagne n'est pas suffisant pour être analysé.

Tableau 1

Variation de la SAU entre 2014 et 2022

	ENTRE -50% ET -20%	ENTRE -20% ET 5%	ENTRE -5% ET +5%	ENTRE +5% ET +20%	ENTRE +20% ET +50%	+ 50%
Nombre de fermes conventionnelles	2	5	74	58	25	8
Nombre de fermes bio		1	9	8	4	3
Nombre de fermes en conversion			9	2	4	2

LA SFP, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DES ÉLEVEURS BOVINS LAIT

En système bio, l'agrandissement de la SAU se fait quasiment exclusivement au profit des surfaces fourragères. Pour les exploitations en conversion, c'est même une partie des surfaces de l'exploitation qui retournent à une vocation fourragère (+30 ha de SFP pour un agrandissement de 15 ha de la SAU). Pour ces systèmes, les surfaces non fourragères sont réduites de 42% entre 2014 et 2022.

En montagne et dans les systèmes bio, la SFP représente, en moyenne, entre 80 et 90 % de la SAU. Cette proportion reste stable sur les 9 années pour ces systèmes.

Pour les exploitations en conventionnel en plaine, la part de SFP reste relativement stable, et représente 63% de la SAU en 2022.

Pour les systèmes en conversion, la part de la SFP augmente de 8%. Cela illustre la volonté des éleveurs en conversion de tendre vers des systèmes bio plus herbagers que leurs systèmes de départ.

De manière globale, la SFP augmente pour les différents systèmes : autour de 10 ha en plus pour les spécialisés, polyculteurs et mixte de montagne et autour de 20 ha pour les mixtes en plaine et les bio. Cette augmentation

semble s'expliquer par une augmentation des prairies permanentes (PP) pour tous les systèmes (dans des proportions variables de 2 à 3 ha) et (plus légèrement) des temporaires (PT) sauf pour les systèmes mixtes. Cela s'explique peut-être en partie par un changement des PT de plus de 5 ans en PP. Par exemple, pour les mixtes de plaine, il y a une augmentation de 22 ha des PP et une diminution de 5 ha des PT.

Les évolutions des surfaces en maïs oscillent mais restent plus faibles que les évolutions des prairies.

Tableau 2

Évolution de la part de SFP dans les systèmes

			2014	2015	2021	2022	ÉVOLUTION	VARIATION	SFP/SAU	SFP/SAU
			(ha)	(%)	(2014-2015)	(2021-2022)				
Exploitations conventionnelles	Plaine (n=115)	SAU	158	161	171	173	15	10%	0,61	0,63
		SFP	97	100	108	109	11,6	12%		
	Montagne (n=57)	SAU	94	94	104	105	10,7	11%	0,91	0,91
		SFP	85	85	95	96	10,6	12%		
Exploitations en agriculture biologique	Plaine (n=16)	SAU	114	115	130	133	19,7	17%	0,82	0,81
		SFP	92	95	105	108	16,1	17%		
	Montagne (n=10)	SAU	88	89	98	98	9,5	11%	0,84	0,85
		SFP	75	74	83	83	7,9	10%		
Exploitations en conversion	Plaine (n=16)	SAU	115	116	130	131	15,9	14%	0,76	0,88
		SFP	88	88	114	116	27,7	31%		

ZOOM

PEU D'ÉVOLUTIONS POUR LES GRANDES CULTURES

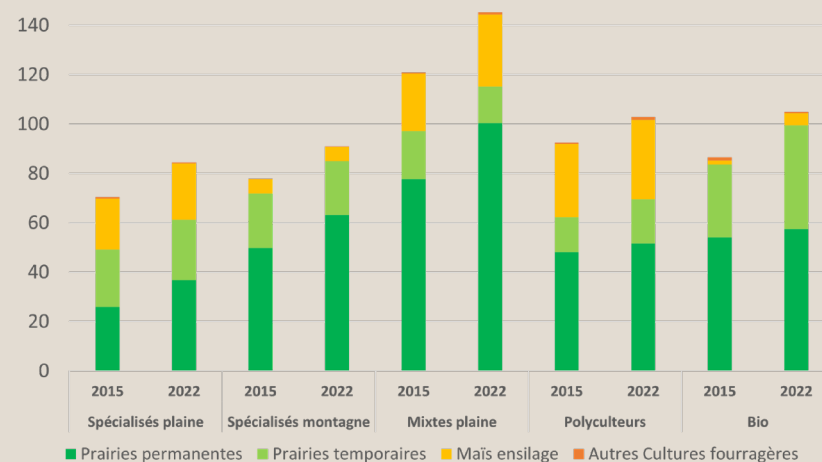
Les surfaces en grandes cultures restent globalement stables dans les différents systèmes.

La majorité des surfaces en grandes cultures sont composées de céréales d'automne. L'assolement est un peu plus diversifié pour les systèmes polyculteurs.

Les rendements des céréales d'automne diminuent légèrement entre 2015 et 2022 avec des variations en fonction des conditions climatiques annuelles.

Figure 6

Évolution des surfaces fourragères par typologies sur 2015 et 2022



POURSUITE DE L'AGRANDISSEMENT DES TROUPEAUX

Un nombre d'animaux qui augmente

+ 17 vaches dans les exploitations en conversion

+ 13 vaches dans les exploitations en conventionnel

+ 5 vaches dans les exploitations en bio

L'agrandissement du cheptel se poursuit sur la période, avec près de 12 vaches laitières en plus par exploitation, soit 1,3 vaches laitières/an en plus. Les UGB totaux présents sur l'exploitation augmentent de 12 UGB en moyenne.

Le nombre d'exploitations mixtes lait et viande diminue avec la spécialisation des exploitations en conventionnel et en conversion.

Le taux de renouvellement, sur la période, est globalement stable (32 à 31 %) chez les conventionnels. Il est inférieur chez les bio qui oscillent autour de 27 %.

Vers une spécialisation des systèmes au détriment de la viande

Sur la période, un quart des exploitations a vu son système évoluer. La plupart des changements se traduisent par un arrêt de l'atelier viande (le plus souvent engraisseur).

Ce passage de systèmes mixtes à des systèmes spécialisés se traduit par une augmentation du cheptel laitier (+20 VL) sur des surfaces qui restent stables, une augmentation des concentrés (+20 g/L) et une légère augmentation de la main-d'œuvre (0,4 UMO).

L'arrêt de l'atelier viande s'observe également chez les polyculteurs qui conservent ainsi uniquement les ateliers lait et grandes cultures.

Ces exploitations présentent de meilleurs résultats économiques que les exploitations spécialisées « historiques ».

Figure 7

Évolution du nombre de vaches par exploitation

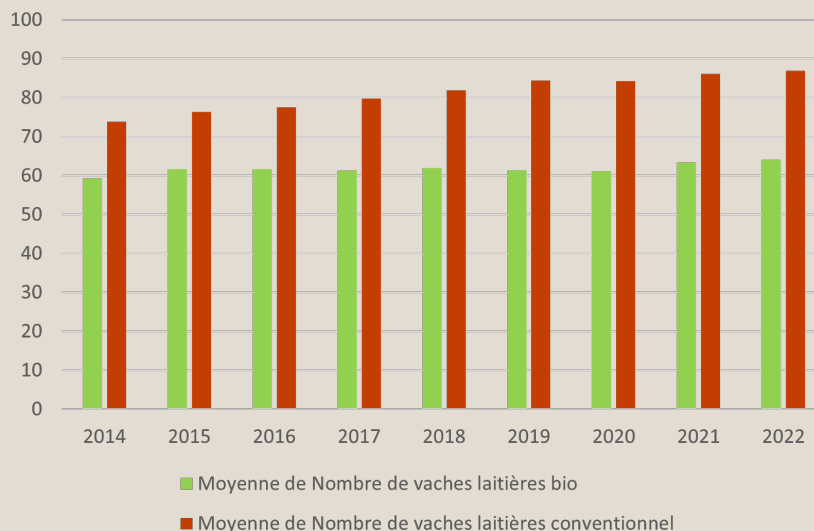
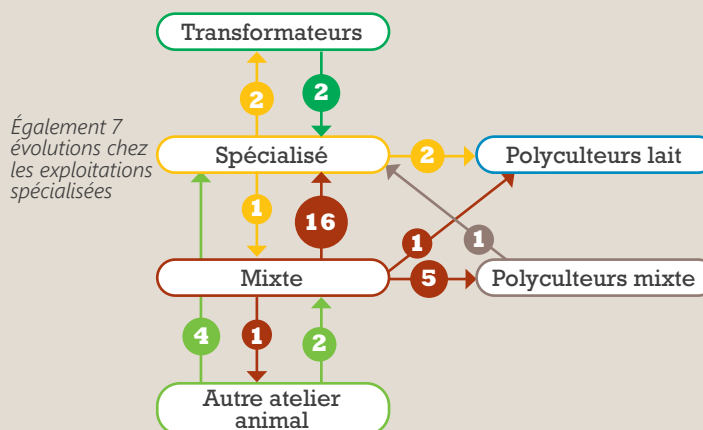


Figure 8

Évolution des types de systèmes sur la période étudiée



Également 7 évolutions chez les exploitations spécialisées

Les chiffres indiquent le nombre d'exploitations ayant fait la transition indiquée par la flèche.

Des systèmes qui s'adaptent aux aléas climatiques

Les surfaces mobilisées augmentent plus vite que la taille du cheptel. Le chargement corrigé des exploitations tend à diminuer sur la période.

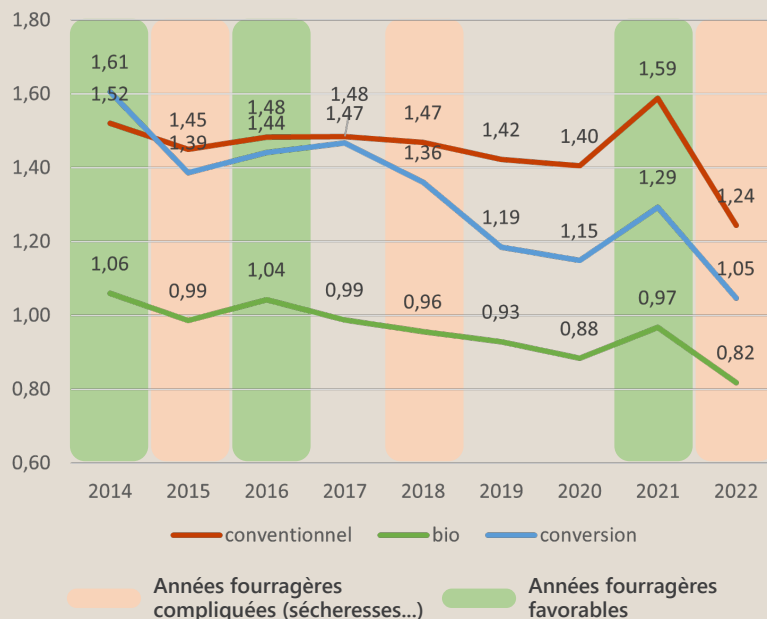
L'impact climatique sur la production fourragère est rendu visible par l'analyse du chargement corrigé. Les chargements sont élevés les bonnes années fourragères, et à l'inverse pour les années de sécheresses (2015, 2022). Les écarts de chargement se creusent au fil du temps.

On observe un phénomène d'adaptation des systèmes, avec une tendance à la baisse du chargement, c'est-à-dire à la mobilisation de plus de surfaces pour sécuriser l'affouragement des animaux.

Les écarts de chargements sont moins marqués pour les systèmes en agriculture biologique.

Figure 9

Un chargement à la baisse (UGB/ha de SFP)



TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

Une évolution de la production plutôt à la hausse

Concernant la production laitière par exploitation, la tendance est plutôt à l'agrandissement sur la période : plus de la moitié des fermes suivies voient leur production augmenter (+5 % à plus de 20 %). Parmi les exploitations qui réduisent leur production, près de la moitié sont en agriculture biologique ou en conversion bio. La productivité laitière diminue pour les systèmes en conversion, et pour les systèmes en agriculture biologique.

En moyenne, les exploitations conventionnelles de plaine produisent près de 770 000 L par an à la fin de la période. Les exploitations bio, de plaine ou de montagne produisent environ 300 000 L de lait par an.

Figure 10

Évolution de la production laitière entre 2014 et 2022

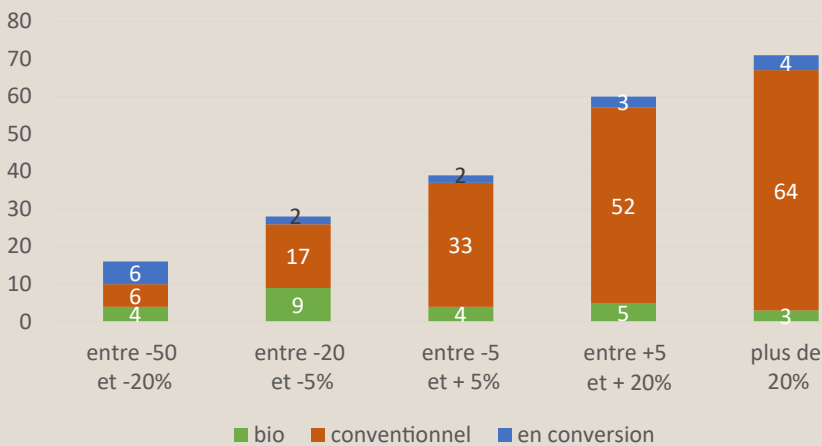


Tableau 3

Tableau d'indicateurs en fonction du % d'augmentation de la SAU

CLASSE AUGMENTATION DE SAU	Variation SFP/SAU	Variation nombre de vaches	Variation Productivité	Variation consommation de concentrés (KG/VL)
Moins de 5 % d'augmentation	+3%	+22	+4%	+154 kg
Entre +5 et +20 %	+2%	+28	+6%	+56
Plus de 20 %	Diminution	+19	+6%	+25
	Augmentation	+47	0	+72

Stabilité de la SAU, augmentation du cheptel. Augmentation de l'utilisation de concentrés = voie volume par l'intensification

Augmentation proportionnelle de SAU et de productivité

Augmentation + de 20 % de SAU : augmentation du cheptel, faible augmentation de concentrés. Deux trajectoires possibles : soit la SFP augmente alors extensification du système ; soit la SFP diminue : système se diversifie notamment en polyculture élevage

ZOOM TRAVAIL : QUELS IMPACTS DE L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Dans cette partie, l'analyse se concentre sur les impacts de l'agrandissement des structures sur le travail global de la main-d'œuvre sur les exploitations. D'abord sous l'angle de la ressource en main-d'œuvre avec l'augmentation du salariat, puis de la productivité du travail avec la densification du travail des associés et enfin en tant que facteur économique avec la hausse des capitaux propres.

Dans l'échantillon étudié les exploitations sont très diverses en termes de collectifs de travail (petit et grand collectif, avec ou sans salarié) indépendamment du niveau de diversification de l'exploitation.

Pour rappel il s'agit ici d'un échantillon de ferme constant masquant les potentiels regroupements d'exploitations ou disparitions de petites structures.

Augmentation du salariat

Nous avons segmenté les exploitations de l'échantillon en 3 classes : T1, T2 et T3 (Figure 11). La découpe des classes est effectuée selon le nombre d'UMO total tel que :

T1 = moins de 1,5 UMO

T2 = entre 1,5 et 3 UMO

T3 = plus de 3 UMO

Entre 2014 et 2022, le nombre d'exploitations de la classe T3 augmente au détriment des exploitations avec un petit collectif (T1). La part de bénévolat diminue indépendamment de la taille du collectif.

Dans chaque classe, le collectif de travail se compose majoritairement d'associés, même si la part de main-d'œuvre salariée tend à se développer, essentiellement dans les grands collectifs (T3).

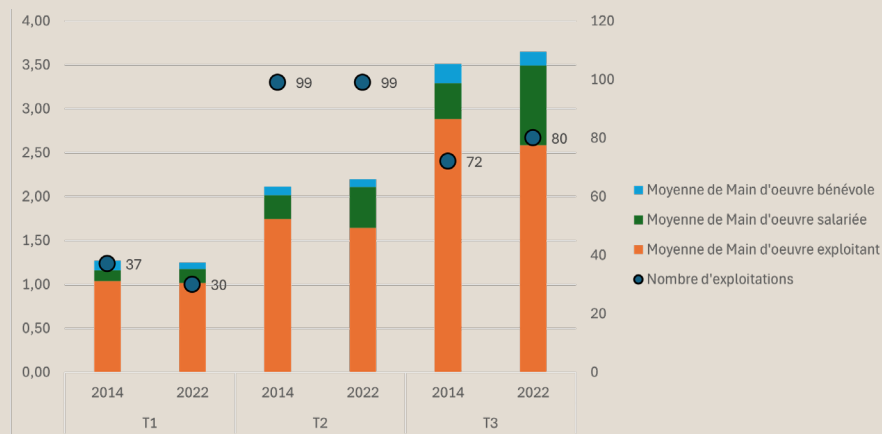
L'élevage ruminant et plus précisément ici l'élevage laitier est créateur d'emplois. En effet, parmi les exploitations qui n'ont jamais installé de robot de traite, le nombre d'associés a baissé de 1,8 % (-9 ETP en 9 ans sur le total de l'échantillon) et la main-d'œuvre salariée a été multiplié par 2,2 (+ 54 ETP salariés en 9 ans sur le total de l'échantillon).

La majorité de ces emplois ont été créés ou développés dans des exploitations sans robot de traite et avec des grands collectifs (T3). Cependant des freins à l'embauche persistent tel que le coût que cela représente pour la structure ou la difficulté à trouver un salarié adéquat (CowForme, 2022).



Figure 11

Répartition de la MO en 2014 et 2022 entre bénévoles, salariés et exploitant suivant la taille totale du collectif



« La moitié des exploitations de l'échantillon ont augmenté leurs recours au salariat entre 2014-2022. »



Densification du travail des associés

À l'échelle de l'atelier lait, le nombre de vaches laitière par UMO totale affectée à l'atelier lait (UMOt_{BL}) a augmenté de + 2,5 vaches (Figure n°12). Cette augmentation du nombre de vaches par UMO_{BL} se retrouve dans tous les types de collectifs, mais est plus importantes pour T1 et T3, avec une progression de + 4 VL par UMO. Les grands collectifs ont une part plus importante de salariés dont la durée horaire hebdomadaire est réglementée pouvant réduire la productivité de la main d'œuvre globale. (ORGUE, Idele 2020) Pour faire face à un plus grand nombre de vaches à gérer par UMO, les éleveurs T1 doivent rechercher à optimiser le travail d'astreinte. Le robot de traite, présent dans 28 % des élevages T1 en 2022 (contre 18 % pour les T2 et 16 % pour les T3) est un des leviers mis en place pour réduire le

travail d'astreinte. (cf : Robot de traite : au-delà d'un simple équipement quels impacts sur les élevages ? Inosys 2024)

L'augmentation du nombre de vaches par UMO_{BL} total et une part plus importante de salariés dans les collectifs de travail engendre probablement une modification de l'organisation du travail et une très certaine densification du travail pour les associés.

Le développement du recours au salariat dans les exploitations INOSYS entre 2014 et 2022 est important (+ 12 %). Comme le temps de travail hebdomadaire des salariés est généralement réparti sur 5 jours, pour un volume de 35 h durant 46 semaines par an (total annuel proche de 1600 h/an), l'organisation du travail a très certainement été modifiée dans de nombreuses exploitations et les questions autour du salariat sont donc de plus en plus présentes (recrutement, management, fidélisation...).

EN SAVOIR PLUS



Diapason

LA BASE DE DONNÉES INOSYS

La centralisation des données dans le dispositif Inosys via Diapason n'inclut pas d'informations sur le temps de travail ou sur la qualité de vie au travail des éleveurs suivis. Pour évaluer l'impact sur le temps de travail de la modification de la composition du collectif de travail nous avons donc estimé le temps de travail des exploitations en lait spécialisé de plaine via des repères et des références.

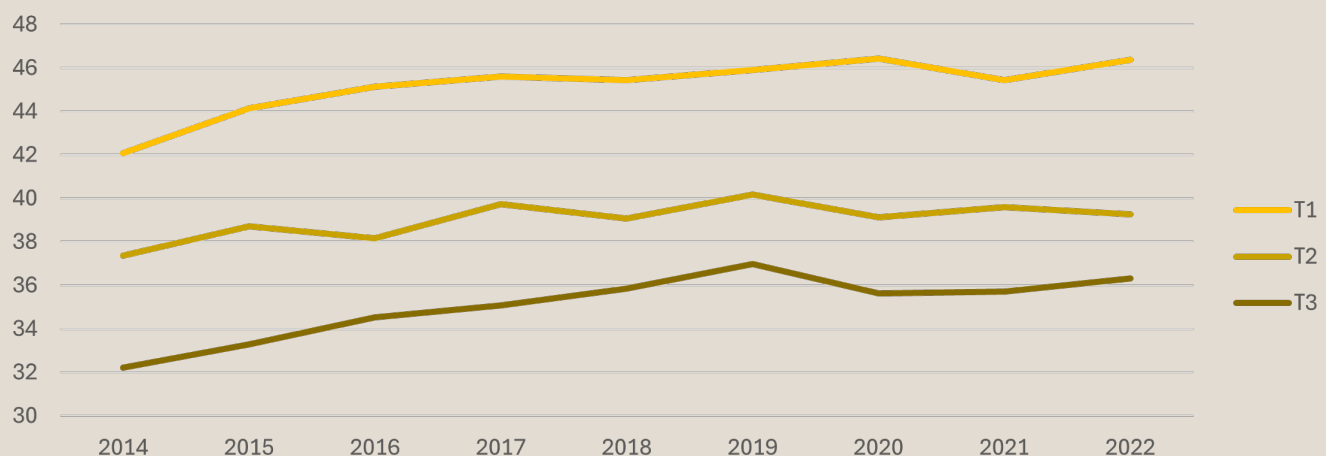
Productivité de la main-d'œuvre rémunérée :

+ 15 500

l/UMO BL en 9 ans

Figure 12

Nombre moyen de VL par UMO total de l'atelier lait suivant la taille totale du collectif



ZOOM

ÉVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS DU GROUPE LAIT SPÉCIALISÉ DE PLAINE - APPROCHE PAR MODÉLISATION

Le groupe typologique Lait spécialisé de plaine (hors exploitations avec robot de traite) se compose de 40 exploitations en 2022.

La structure moyenne des exploitations de cette typologie en 2022 est plus grande que celle de 2014 : + 0,3 UTH, + 13 vaches et + 10 ha, soit une évolution similaire à celle de l'échantillon complet.

En mobilisant des repères de temps de travail* liés aux activités de production (sur le troupeau, les surfaces fourragères et les cultures), il est possible d'approcher le temps de travail de production global à l'échelle de l'exploitation. Les temps dédiés à l'entretien du matériel et des bâtiments, la gestion administrative, les formations, etc ne sont pas pris en compte et sont à ajouter au temps de production.

Le temps de production nécessaire pour faire fonctionner l'exploitation progresse entre 567 et 709 h par an, selon les hypothèses de temps de travail retenues, avec soit une projection linéaire du travail d'astreinte soit avec un gain d'efficacité.

En parallèle, le collectif de travail a augmenté de 0,3 ETP dans ce groupe typologique, avec un développement de la main-d'œuvre salariée.

Pour appréhender le temps que les associés consacrent aux travaux de production, nous faisons l'hypothèse que la totalité du temps de travail des salariés** est affecté aux tâches de production.

Pour ce groupe typologique, où les ratio UGB par UMO et SAU par UMO sont restés stables entre 2014 et 2022 (avec des valeurs respectives de 55 UGB/UMO et 51 ha/UMO) le temps des associés dédié aux travaux de production ont progressé. Selon les hypothèses retenues, le temps de travail estimé des associés augmente de 107 h ou de 194 h par an.

*Les repères de temps de travail mobilisés sont issus de ma Calculette Travail (Chambre d'agriculture France) et du projet Casdar Orgue (IDELE)

**1607 h de travail de production par ETP salarié

Tableau 4

Description des moyens de production et estimation du temps de travail des éleveurs laitier spécialisé de plaine en 2014 et 2022

LAIT SPÉCIALISÉ PLAINE			
	2014	2022	
Nombre VL	70	83 (+ 13 vaches)	
Lait produit (kl)	470	548 (+78 000 litres)	
SAU (ha)	102	112 (+10 ha)	
UTH rém.	1,9	2,2	
dont ETP salarié	0,3	0,6	
Estimation du temps de travail de production			
		Hypothèse 1	Hypothèse 2
Pour l'exploitation		+ 567 h	+ 709 h
Par associé	2 345 / par an 45 h / semaine	2 452 / par an (+107 h) 47 h / semaine	2 539 / par an (+194 h) 49 h / semaine

Hypothèse 1 = gain d'efficacité de 25% sur le travail d'astreinte lié aux animaux en plus depuis 2014

Hypothèse 2 = projection proportionnelle du travail d'astreinte lié aux animaux en plus

POUR ALLER PLUS LOIN



Le degré de satisfaction et le ressenti au travail est subjectif et propre à chaque éleveur. Le temps de travail n'est donc pas le seul facteur influençant la perception du travail (cf : Les conditions de travail et les résultats économique des fermes laitières de l'ouest, Inosys BL Bretagne et Pays de la Loire, déc 2024). Pour aller plus loin, des outils recensent les solutions pour aider les éleveurs à travailler sereinement sur leur exploitation tel que la plateforme accessible gratuitement : declittravail.fr

En 9 ans,

+ 2h à + 4h

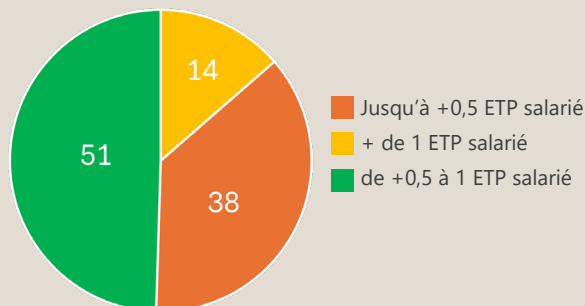
de travail de production/semaine par associé en système spécialisé lait de plaine.

Incidence de l'évolution de la part de la MO salariée sur le poids des capitaux par associés

Dans cette partie, les exploitations de l'échantillon sont séparées en deux groupes (tableau n°5). Dans le premier groupe de 75 exploitations, le nombre d'ETP salarié est resté globalement stable. Dans le second groupe de 103 exploitations, les ETP salarié ont progressé entre 2014 et 2022. Les hausses d'ETP sont variables avec 38 exploitations qui ont peu augmenté leurs ETP (jusqu'à 0,5 ETP sur 9 ans) et 14 exploitations qui ont largement augmenté leur nombre d'ETP avec plus de 1 ETP salarié (figure n°13).

Figure 13

Évolution du nombre d'ETP



1
exploitation
sur
2
a créé de l'emploi
salarié

Tableau 5

Évolution de la main-d'oeuvre salariée des exploitations de l'échantillon séparées en deux groupes

		UMO rémunérée	UMO salariée	Nombre de vaches	Lait/UMO rémunérée (litres)	UGB/UMO rémunérée	SAU/UMO rémunérée
Stabilité de la MO salariée (75 expl.)	2014	2,1	0,1	63	261 048	56	55
	2022	2,1	0,1	72	291 090	57	59
Hausse de la MO salariée (103 expl.)	2014	2,4	0,3	81	331 786	63	63
	2022	2,9	1,0	96	317 837	57	59

Le niveau de capital mobilisé (hors foncier) ramené à la vache est très proche entre les deux groupes ; entre 2014 et 2020, il progresse d'environ 500 euros pour atteindre 10 200 euros par vache.

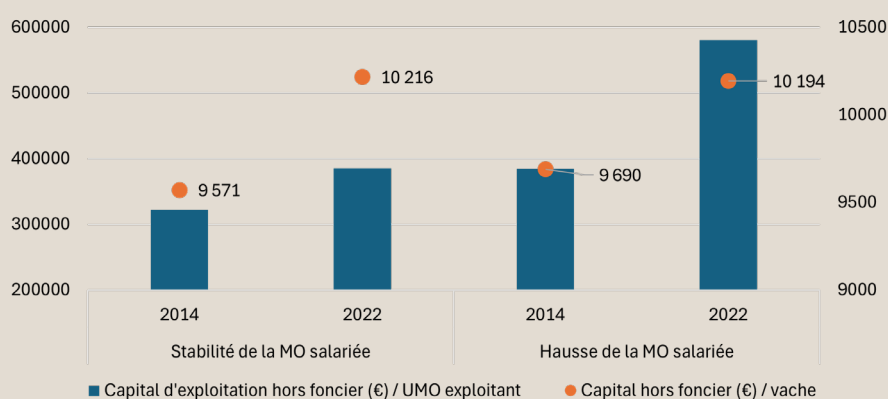
Dans ces deux groupes d'exploitations, la taille de l'atelier laitier ramenée au travailleur rémunérée et le niveau de capital mobilisé ramené à la vache sont assez similaires, ce qui traduit des niveaux similaires d'investissements.

Par contre, ces groupes divergent sur le poids du capital détenu par chaque associé ; ce montant est de l'ordre de 386 000 euros dans les exploitations où la main d'œuvre salariée est peu importante et il atteint plus de 580 000 euros dans les exploitations qui ont développé la main-d'œuvre salariée.

Pour ce dernier groupe, et plus largement dans une filière où le recours à de la main d'œuvre salariée est de plus en plus fréquent, par manque de candidats à l'installation, ces montants interrogent tant sur les capacités de transmission et l'installations des jeunes, que sur les reprises de capital par les associés restant dans les collectifs où des départs sont prévus.

Figure 14

Évolution du capital (hors foncier) par UMO exploitant entre 2014 et 2022 suivant l'évolution des ETP salariés





EN SAVOIR PLUS

DANS LA MÊME COLLECTION

La valorisation des exploitations INOSYS Réseau d'élevage sur la période 2014-2022 porte sur trois autres thématiques : évolution des repères économiques, rentabilité et système fourrager et impact du robot de traite sur les systèmes. Ces études sont à retrouver sur www.idele.fr



Conclusion

Sur la période 2014-2022, les systèmes laitiers ont évolué de différentes manières. Certaines exploitations ont vu leur organisation se transformer avec pour une partie l'arrêt de l'atelier viande et donc une spécialisation. De manière plus générale, les structures des exploitations laitières se sont agrandies avec plus de vaches et plus de surfaces fourragères pour nourrir les troupeaux. Néanmoins l'augmentation des surfaces n'est pas linéaire en lien avec les aléas climatiques tel que les sécheresses de 2015 et 2022. Cet agrandissement des facteurs de productions est soutenu par une hausse de la part de salariat, entraînant une densification du travail des chefs d'exploitation et interrogeant sur leur charge mentale. En effet, se dégager du temps est une aspiration légitime de plus en plus exprimée par les agriculteurs de toutes les générations. A la fois pour pouvoir prendre du recul sur son activité professionnelle et aussi pour soi et sa famille.

Rédaction : Damaris STERLING (CdAF), Nathalie SABATTÉ (CA73-74) Amandine MENET, Gwendoline ELLUIN (Idele)

Avec la collaboration de : Mathilde JOUFFROY, Monique LAURENT, Franck LAVEDRINE, Julian BELZ, Yannick PECHUZAL (Idele), Sophie TIRARD (CAB), Olivier DUPIRE (CdAF)

Nous remercions l'ensemble des éleveurs et conseillers INOSYS.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mars 2025 - Réf. : 00 25 602 016

Conception maquette : Beta Pictoris

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : M. Blossier, AdobeStock, D. Bibbal, Cheick Saidou / agriculture.gouv.fr

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

